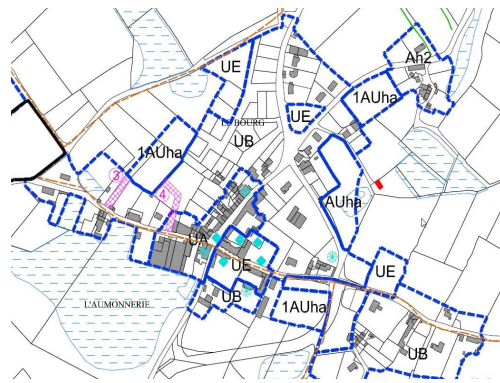


Le Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

La communauté de communes a élaboré avec nos douze communes un document d'urbanisme intercommunal. Lorsque nous avons démarré ce projet, nous n'étions que 70 collectivités en France à osé entreprendre ce pari. Mutualiser un document nous a permis de mieux nous connaître, de mieux appréhender le territoire. Ce travail de fond nous a confortés dans les axes que la communauté de communes et

les communes s'étaient données.



Un véritable projet de territoire a été

établi.

Où en sommes-nous ? Le dossier du PLUI a été validé par le Conseil communautaire en février 2014 après deux années de travail. L'enquête publique a eu lieu du 15 septembre au 17 octobre 2014. Le PLUI devrait être approuvé au cours du premier trimestre 2015. Chaque commune de la communauté disposera alors d'un document d'urbanisme avec un règlement commun.

Travaux de défense incendie

Une lutte efficace contre les sinistres de type incendie passe par la mise à disposition des pompiers d'une quantité d'eau suffisante et toujours disponible. C'est un devoir dont la responsa-

plus à l'ordre du jour principalement pour des raisons économiques.

Le schéma de défense incendie communal prévoit l'implantation de réserves incendie. Cinq



bilité incombe aux collectivités locales.

La solution de facilité, consistant à surdimensionner les réseaux d'alimentation en eau potable des communes, n'est

réserves incendie ont déjà été installées sur la commune : à la Grange Montant, à la Jaunelière, au Bois Vert, au Trouvère.

Un nouvel employé communal

Anthony RENAUDEAU a rejoint l'équipe des employés communaux depuis le mois d'avril 2014. Originaire de St Aubin le Cloud, il a 33 ans et habite Parthenay. Chaudronnier pendant 10 ans à Clazay, il a suivi une formation de paysagiste en 2010. Après avoir accompli diverses missions en intérim pendant 3 ans, il remplacera définitivement Yves FERJOUX à

partir du 1^{er} janvier 2015 au poste d'adjoint technique en charge de l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.



Etat civil

Naissances

- Tom OUVRARD-GALLAIS né le 13 avril 2014
- Louane PROTEAU née le 4 juillet 2014

Mariage

- Mme DELABARRE Marie et M. MASSIAS Fabien le 19 juillet 2014

Vœux 2015

La cérémonie des vœux aura lieu le 11 janvier 2015 à 15 h à la salle communale
Venez nombreux.

Commanderie des Antonins



Les Nouvelles de Saint-Marc La Lande

Décembre 2014

Edito

Madame, Monsieur

Suite aux élections de mars 2014, le Conseil Municipal de Saint-Marc La Lande a été renouvelé. De nouveaux conseillers municipaux, jeunes pour la plupart ont choisi de s'investir dans la vie de notre commune. Nous allons donc continuer à travailler afin d'améliorer la vie de notre village.

Cette année, la première tranche des travaux de défense incendie a été réalisée. La commune a beaucoup investi ces dernières années. Il est temps de faire une pause. Il nous faut maintenant continuer la commercialisation du lotissement, sans oublier de mettre en œuvre toutes les actions propices à l'augmentation de fréquentation du Relais de la Tour.

L'ADSL est enfin arrivé sur notre commune. Saint-Marc

La Lande était en zone blanche sur le département. Orange a investi sur notre commune afin que cette technologie soit enfin à la disposition de nos concitoyens.

Nous mettons en place une nouvelle organisation autour de la cantine. En effet, celle-ci était gérée depuis de nombreuses années par l'association des parents d'élèves. D'ailleurs, je remercie tous les parents qui se sont investis dans cette tâche. Depuis la rentrée scolaire, la commune a pris cette compétence.

Notre employé communal, Yves FERJOUX, vient de prendre sa retraite après 25 années passées au sein de la commune. Je le remercie pour la qualité de son travail durant ces nombreuses années. C'est maintenant Anthony RENAUDEAU, qui lui succède.

Les projets communautaires impactent directement notre commune, (le PLUI, la voirie, l'école, les rythmes scolaires,...). La communauté de communes continue à jouer son rôle d'aménageur du territoire en construisant une gendarmerie et une maison de santé. La solidarité entre nos communes nous permet d'avancer et de proposer des services de qualité. Une commune isolée ne pourrait pas le faire.

Au nom du conseil Municipal, je vous souhaite, une belle et heureuse année 2015.

Pascal OLIVIER

Sommaire :

- Edito
- Les rythmes scolaires
- Les petits artistes de la mémoire
- La cantine scolaire
- Hommage à René Villain
- Le PLUI
- Travaux de défense incendie
- Un nouvel employé communal
- Etat civil 2014

Mairie

1 rue de la Collégiale
79310 ST MARC LA LANDE
05.49.63.26.12
stmarc@ccsudgatine.fr
<http://www.saint-marc-la-lande.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h à 12h15
Mardi : 9h à 12h15-13h30 à 16h15
Mercredi : 8h30 à 11h45
Jeudi : 9h à 12h15-13h30 à 16h15
Vendredi : 14h à 18h

Les rythmes scolaires

La loi sur la refondation de l'école modifie les rythmes scolaires, portant le nombre de jours travaillés à 4,5 jours par semaine en allégeant le nombre d'heures de cours par jour.

Depuis la rentrée 2014, les cours sont dispensés les lundis et jeudis de 9h à 15h30, les mardis et vendredis de 9h à 16h et les mercredis de 9h à 12h. Les après-midis sont complétés par 3h de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) réparties sur la semaine encadrés par Vanessa LARGEAU.

Le mercredi, à 12h, un transport est assuré vers l'Ombrelle à St-Pardoux qui accueille les enfants pour le déjeuner et l'après-midi loisirs.

En ce début d'année scolaire, les élèves ont eu la possibilité, pendant les TAP, de s'essayer au yoga, au judo et au théâtre japonais.

La Communauté de communes qui organise et finance la réforme des rythmes scolaires a fait le choix cette année de la gratuité des activités.

Les petits artistes de la Mémoire

Camille, enseignante de la classe des primaires, a souhaité, l'année dernière, faire participer ses élèves au concours « les petits artistes de la mémoire » organisé par l'Office National des Anciens Combattants (ONAC).

Les élèves ont travaillé sur l'élaboration d'un livret relatant la vie d'un poilu de la grande guerre. C'est l'histoire de l'arrière-arrière-grand-père de Clément GOUBEAU qui a été retenue. Joseph BILLON, né le 3 avril 1892 à Gourgé, fils de fermier, a été appelé le 8 octobre 1913 à rejoindre le 155^{ème} régiment d'infanterie à Commercy en tant que grenadier d'élite. Mutilé à la bataille de Cumières, amputé de la jambe gauche, il rentre chez lui en 1916 pour reprendre ses activités à la ferme. En reconnaissance de sa vaillance au combat, il reçoit la croix de guerre avec palme et la médaille militaire.

Le travail de mémoire mené collectivement par les élèves a été récompensé une première fois par le prix départemental.

Puis, sur invitation du Président de la République, Camille et Clément ont été conviés à participer aux célébrations de l'Armistice à Paris afin de recevoir du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, Kader ARIF, le prix académique.

Le 11 novembre, après un petit-déjeuner pris au Palais de l'Elysée, Camille et Clément ont assisté aux commémorations Place de l'Etoile.

Enfin, la Gare du Nord (« où le personnel était habillé

en costumes d'époque ») direction Notre-Dame de Lorette dans le Nord-Pas-de-Calais pour l'inauguration de l'Anneau de la Mémoire.

De son séjour à Paris, Clément a été captivé par la visite du tombeau de Napoléon, du Musée des Armées, de la Tour Eiffel illuminée et confie « s'être fait des copains » parmi les enfants des 31 écoles primées.

C'est avec beaucoup de fierté que les élèves ont attendu le retour de leur maîtresse et de Clément pour partager ensemble ce moment unique. « C'était impressionnant de voir le Président de la République à l'Elysée. C'est une chance incroyable. Tout le monde n'a pas pu partager ce moment avec moi à l'école ».

Du travail mené en classe autour de l'histoire de son arrière-arrière-grand-père, Clément retient « une dure histoire car il y a eu beaucoup de morts mais qui s'est bien terminée. On a tous bien travaillé et réussi à faire un beau carnet ».

Sur l'étude de la 1^{ère} guerre mondiale, les élèves ont perçu les causes et les déraisons d'un conflit, les conditions de vie des soldats, la violence des combats et ses conséquences, le retour à la vie après la guerre. Mais les enfants sont surtout revenus sur leur propre histoire à travers l'illustre parcours de vie de Joseph BILLON et compris l'importance du nécessaire travail de mémoire.

La contribution de tous et le fort investissement de Camille ont conduit à la réussite d'un projet fédérateur qui a exalté élèves, enseignante et parents de l'école de Saint-Marc-la-Lande.



© Présidence de la République

La cantine scolaire

Auparavant tenue par l'APE, la mairie a pris cette année la gestion de la cantine scolaire avec la préoccupation de continuer à proposer une alimentation de qualité pour tous avec un coût maîtrisé.

Dans une volonté de continuité, le tarif des repas reste inchangé :

- 1,90 €/repas enfant ;
- 3,15 €/repas adulte.

Du producteur au consommateur : l'école de Saint-Marc-La-Lande mange local.

La mairie a souhaité poursuivre le travail engagé par Aude et l'équipe de l'APE, avec la forte détermination de valoriser le terroir et sensibiliser les en-

fants à la qualité de l'alimentation.

Ce choix volontariste impacte positivement sur :

- **la santé** en bénéficiant d'aliments frais d'une grande qualité nutritive,
- **l'éducation gustative** en découvrant de nouvelles saveurs ou redécouvrant le goût véritable des aliments,
- **notre économie locale** en encourageant nos producteurs,
- **le lien social** en créant de la synergie entre les protagonistes et en donnant du sens aux actions,
- **l'environnement** en réduisant les transports et les

emballages.

C'est aussi pour la commune une manière d'être à l'écoute de ce qui se fait localement et qui sert l'intérêt général.

La diversité de la production agricole de notre territoire et le savoir-faire de nos agriculteurs permet à Aude de proposer chaque jour des repas équilibrés et de qualité à la cantine de Saint-Marc-La-Lande.

Hommage à René Villain

Le 31 août 2014, un hommage à un membre du Spécial Air Service, René Villain, est rendu à Saint Marc la Lande.

Cette cérémonie commémore le 70^{ème} anniversaire de la mort de ce caporal, né le 15 juin 1922 à Charbris et tué au combat à Saint Marc la Lande le 30 août 1944 (opération Dickens).

